



**27**  
juin 2019

▲ Niv. 2

L'État a  
répondu

France

n° 16/2019

Création de l'alerte : 29 janv. 2019

## La station de radio France Bleu Isère incendiée

SOURCE DE LA MENACE ▶ Inconnue

CATÉGORIE ⓘ ▶ Harcèlement et intimidation de journalistes

**AUTEUR : FEJ/FIJ, UER**

A Grenoble, les locaux de la station de radio de service public France Bleu Isère ont été partiellement détruits à la suite d'un incendie qui s'est produit vers 2h30, dans la nuit du 27 janvier 2019. Selon les premiers éléments de l'enquête, l'incendie serait d'origine criminelle. Deux départs de feu ont été constatés, la porte de l'entrée de service a été forcée. Aucun blessé n'est à déplorer, mais les dégâts matériels sont importants : tout le rez-de-chaussée du bâtiment a été endommagé et les bureaux de la rédaction détruits. Les locaux du premier étage ont été épargnés grâce à l'intervention rapide des pompiers. Le rédacteur en chef Léopold Strajnic a affirmé qu'aucune menace ne pesait sur la radio. La rédaction a pu reprendre le travail lundi 28 janvier dans l'après-midi, dans les locaux de la télévision France 3 à Grenoble.

### MISES À JOUR

**30 janv. 2019 :** L'incendie qui a détruit les locaux de France Bleu Isère, dans la nuit du dimanche 27 au lundi 28 janvier a été revendiqué dans un message publié mardi 29 janvier sur un site anarcho-libertaire, anticapitaliste.

➔ Article publié sur le site de France Bleu : "Incendie à France Bleu Isère : l'acte revendiqué sur un site anarcho-libertaire"

### INFORMATIONS ADDITIONNELLES ▼

➔ Article publié par Le Monde : Derrière l'incendie des locaux de France Bleu Isère, l'ombre des groupes anarchistes locaux

➔ Communiqué de Reporters Sans Frontières : "RSF dénonce un acte odieux après l'incendie criminel qui a frappé la radio France Bleu Isère"

➔ Article de Libération : "Incendie criminel des locaux de France Bleu à Grenoble : «Attaquer une radio, c'est un symbole» "

➔ Communiqué de la Fédération européenne des journalistes : "France : la station de radio France Bleu Isère incendiée"

## RÉPONSES DE L'ÉTAT



27 juin 2019 | Réponse des autorités françaises

➔ Lettre de la Représentation permanente de la France auprès du Conseil de l'Europe

## SUITES DONNÉES



29 janv. 2019 | Le Représentant pour la liberté des médias condamne fermement l'incendie criminel des studios de la radio France Bleu Isère à Grenoble et appelle à une enquête diligente et sérieuse

➔ Communiqué de Harlem Désir